

CAPITALISATION

**RES
SOURCES
URB
AINES 91**

Accélérateur de cohésion territoriale



JEUNES ET EMPLOI

L'accompagnement des jeunes dits « NEET »

RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 4 FEVRIER 2022

Organisée par l'observatoire départemental des cités éducatives de l'Essonne



ressources-urbaines.org





JEUNES ET EMPLOI

L'accompagnement des jeunes dits « NEET »

SOMMAIRE

- ➔ **INTRODUCTION P. 4**

- ➔ **LES INTERVENTIONS P. 5**

- ➔ **QU'EST-CE QUE LA CATEGORIE NEET ? P. 6**

- ➔ **QUELLE RELATION À L'EMPLOI ET AU TRAVAIL DES JEUNES DITS "NEET" ? Par François SARFATI P. 7-10**

- ➔ **L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES POUR QU'ILS TROUVENT LEUR PLACE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL**
Retours d'expériences :
 - **La Mission Intercommunale Vers l'Emploi P. 11 -12**
 - **L'association de prévention OSER P. 13 -14**
 - **Mission de lutte contre le décrochage scolaire P. 15 -16**
 - **Présentation du dispositif 1 jeune 1 solution P. 17 -18**

- ➔ **BIBLIOGRAPHIE P. 19**

INTRODUCTION



Pour prévenir le décrochage des jeunes et leur entrée dans la catégorie des NEET, un important travail d'accompagnement et de soutien des enfants (et de leurs familles) est déployé, souvent sous l'angle de l'« accrochage ». En effet, le diplôme reste un outil essentiel pour limiter le chômage longue durée. Au-delà du champ scolaire, nombreuses sont les interventions des acteurs socio-éducatifs : accompagnement des jeunes en situation d'exclusion, multiplication des activités périscolaires, mise en place d'espaces d'expression et d'écoute des jeunes, facilitation de l'accès aux stages et à une diversité d'expériences favorisant le sens de l'engagement et la prise de responsabilité, ou encore la découverte des mondes professionnels. Autant d'actions qui justifient, pour soutenir les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours vers l'autonomie, le renforcement du maillage partenarial entre les actions éducatives du territoire.

Pour cela, il apparaît important de ne pas, comme la catégorie pourrait le laisser entendre, limiter notre représentation de ces jeunes à ce qu'ils ne sont pas : pas étudiants, pas employés, pas stagiaires. Car ces représentations par la négative de jeunes « sans aucune expériences professionnelle » ou « des jeunes qui n'ont rien fait », qui s'inscrivent également dans l'idée d'un éloignement des jeunes de la valeur travail, sont démenties par les données issues de la recherche. Loin d'être simplement « responsables de leur situation » et désintéressés des enjeux liés au travail, ces jeunes, par leur situation, posent la question de ce que veut dire grandir dans un contexte où ils sont davantage considérés comme responsables de leur parcours tout en étant confrontés à un monde professionnel plus compétitif, instable et précaire. Comment alors penser nos actions à leurs côtés ?

Afin de réfléchir sur cette question, Ressources urbaines a organisée, en février 2021, une rencontre avec le sociologue François Sarfati et des professionnel.le.s accompagnant les jeunes pour qu'ils trouvent leur place dans le monde professionnel.

Cette matinée avait comme objectifs de :

- Clarifier la catégorie NEET et les jeunes qu'elle concerne ;
- Comprendre les « ruptures » favorisant l'entrée d'un jeune dans la catégorie NEET ;
- Partager les expériences et les pratiques des professionnel.le.s (de l'éducation ou de l'insertion professionnelle) en termes d'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel ;
- Réfléchir aux expériences vécues par les jeunes favorisant le passage de la vie d'élève à celle de professionnelle.

Ce document fait la synthèse de cette rencontre.

LES INTERVENTIONS

#1



Quelle relation à l'emploi et au travail des jeunes dits « NEET » ?



**François SARFATI, Professeur des universités,
Université d'Evry-Paris Saclay**

François Sarfati est professeur à l'Université d'Evry-Paris Saclay, membre du Centre Pierre Naville et chercheur affilié au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET). Sociologue, ses travaux portent principalement sur le rapport au travail et à l'emploi, sur l'insertion sociale et professionnelle, et sur différents dispositifs d'action publique relatifs à l'emploi. Avec Camille Dupuy, il publiera en avril 2022 un ouvrage consacré aux mutations des relations formation/emploi intitulé *Gouverner par l'emploi. Une ethnographie de l'école 42*, aux Presses universitaires de France.

#2



Table ronde : Quel accompagnement des jeunes pour qu'ils trouvent leur place dans le monde professionnel ?



Coralie BENARD, Directrice de l'association OSER, association de prévention spécialisée.



Djamal CHERAD, Directeur de la Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE),



Michelle EL-GUENNOUNI, Coordinatrice de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) Centre-Essonne



Isabelle VIOT-BICHON, Directrice de projet auprès du préfet délégué à l'égalité des chances de l'Essonne en charge de l'expérimentation Territoires Zéro Décrocheur



QU'EST-CE-QUE LA CATEGORIE NEET ?

Parce que le travail occupe une place importante dans nos vies et constitue un facteur important d'intégration sociale, l'accès à l'emploi des jeunes est une question sociale centrale. Parmi les publics jeunes, certains ne sont ni en emploi, ni en formation ; la Commission européenne a alors créé la catégorie des NEET, « *Not in Education, Employment or Training* ». Cette catégorie, qui aide à rendre visibles les jeunes qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, permet l'émergence d'un public défini, cible de nouveaux dispositifs visant à leur insertion sur le marché du travail.

Une catégorie hétérogène

En 2019, en France (hors Mayotte) 12,9% des 15-29 ans, soit environ 1,5 million de jeunes, sont inclus dans la catégorie des NEET¹.

Si les jeunes de cette catégorie partagent le fait de ne pas être en emploi, leur position sur le marché du travail peut être variée. Parmi eux :

- 47 % sont au chômage au sens du bureau international du travail² ;
- 20 % sont inactifs et souhaitent travailler mais ne remplissent pas les critères de disponibilité ou de recherche d'emploi pour être considérés comme chômeurs et appartiennent donc au halo autour du chômage ;
- 33 % sont inactifs et déclarent ne pas souhaiter travailler, pour des raisons diverses (s'occuper d'enfants, problèmes de santé, etc.)³.

L' Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) propose cinq catégories de profils⁴ :

- Les nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi⁵ (16 % de l'ensemble des NEET) – parmi eux, 70% cherchent un travail depuis moins d'un an ;
- Les bacheliers recherchant des « petits boulots » en attente de reprise d'études (19 % de l'ensemble des NEET) ;
- Les mères éloignées du marché du travail (14 %) ;
- Les diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée (31 %)
- **Les sans diplôme éloignés de l'emploi (20 %).**

Parmi ces profils diversifiés, la dernière catégorie regroupe les jeunes les plus vulnérables. Parmi eux, 77 % n'ont jamais travaillé bien qu'une majorité cherche activement du travail (70 %), généralement depuis plus d'un an (54 %)⁶.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, au sein desquels cette catégorie est sur-représentée, les NEET représentent plus d'un jeune sur quatre⁷. C'est pourquoi l'accompagnement de ces jeunes vers le monde professionnel est une problématique si présente dans les ambitions portées par les cités éducatives.

1. BERNARD, Junel, Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes. INSEE FOCUS. 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5346969>
2. Selon la définition du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours, avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent.
3. BERNARD, Junel, op. cit. Concernant les jeunes qui ne sont pas NEET, 51 % sont en emploi, 43 % sont sans emploi mais poursuivent leurs études initiales et 6 % ont repris des études ou suivent d'autres formes de formation
4. FRANCOU, Quentin. Les «NEET», des ressources et des conditions de vie hétérogènes. 2020. Publication INJEP
5. DAHAN, Chantal Qui sont les jeunes des quartiers de la politique de la ville (QPV) ? Fiches repères INJEP [54]. 2021.
6. COURONNÉ, Julie et SARFATI, François. Une jeunesse (in) visible: les «Neets vulnérables» de la Garantie jeunes. Travail et emploi, 2018, no 153, p.50.
7. BERTHET, Thierry, LONGO, Maria Eugenia, BIDART, Claire, et al. Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité. 2021. Thèse de doctorat. LEST-CNRS, France et INRS, Québec. P.9

QUELLE RELATION A L'EMPLOI ET AU TRAVAIL DES JEUNES DITS "NEET" ?

Par François Sarfati

1. RAPPORT AU TRAVAIL ET RAPPORT À L'EMPLOI DES JEUNES : L'HEURE DES GRANDS CHANGEMENTS ?

«Les difficultés que rencontrent nombre de jeunes à entrer dans la vie active constituent une source de préoccupations croissantes pour les pouvoirs publics. À cet égard, la conjoncture défavorable [...] est venue encore renforcer une tendance préexistante à la dégradation des conditions dans lesquelles opère, à l'issue des formations initiales, l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. [...] À l'heure où certains sont tentés d'expliquer, sinon de justifier, les difficultés qu'ont les jeunes à trouver un emploi par leur refus des valeurs traditionnelles, on observe) que la rupture entre les générations est dans la grande majorité des cas, beaucoup moins nette qu'on ne pourrait le croire : la plupart des jeunes marquent en effet une adhésion précoce au modèle (traditionnel) [...] En revanche, le travail n'apparaît pas aux jeunes comme la donnée première, l'activité par excellence, mais seulement comme une activité parmi d'autres, qui ne saurait constituer un critère exclusif de réussite»¹.

Le propos est fort. Il est lucide parce qu'il s'évertue à remettre en question ce que l'on croit savoir sur le rapport que les jeunes entretiennent avec le travail et l'emploi. Il est prégnant parce qu'entre 20 et 25% des actifs de moins de 25 ans sont privés d'emploi depuis 2005, selon l'OCDE. Mais le constat n'est pas nouveau. La citation est tirée d'un avant-propos d'un ouvrage collectif édité par le centre d'études de l'emploi en 1975 ! Aujourd'hui, il est fréquent d'entendre de nombreux chefs d'entreprise, des parents

inquiets et même parfois des responsables politiques qui prétendent que les jeunes ne voudraient plus travailler, ils auraient la « flemme » de se lever tôt le matin et que le travail ne serait plus quelque chose d'important pour eux. Comme si, fondamentalement, le travail avait toujours été une évidence et comme si la génération de ces chefs d'entreprise, de ces parents et de ces responsables politiques avait toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui... Si ces représentations ont un écho important dans de nombreuses entreprises, force est de constater qu'elles ne résistent pas à l'observation.

« La conjoncture économique installée depuis 40 ans rend l'accès à l'emploi, c'est-à-dire à une position sociale permettant le travail, de plus en plus difficile, en particulier pour les jeunes. »

En effet, les rapports au travail et à l'emploi sont très largement déterminés par les grandes variables socio-démographiques habituelles. L'origine sociale et le niveau d'études conditionnent très largement le rapport au travail et à l'emploi des jeunes. Fondamentalement, les enquêtés construisent, déclarent des aspirations liées aux possibilités qui s'ouvrent à eux. L'aspiration à la conciliation travail/ hors-travail est davantage le fait des plus diplômés. Tandis que celles et ceux qui en raison d'un faible niveau d'étude, ont intériorisé l'idée que leur insertion dans l'emploi sera plus longue et plus chaotique, aspirent en priorité à accéder à la stabilité professionnelle. In fine, être *digital native*² et avoir



1 Galabert M., 1975, « Avant-propos », Les jeunes et l'emploi, cahiers du centre d'études de l'emploi, PUF, Paris, p.11.

une bonne maîtrise des technologies et du numérique n'est pas un gage d'identité commune ou de pratique collective unifiée.

Au niveau de la société, il y a une forte valorisation du travail. Si cela n'a pas toujours été le cas par le passé, le travail est devenu central. La société valorise celles et ceux qui travaillent. Ne pas travailler, c'est se marginaliser. On gagne son pain à la sueur de son front. Les politiques actuelles dites d'activation du marché du travail valorisent également le travail. Les individus placés dans l'impossibilité de travailler peuvent percevoir une allocation, parce qu'ils ne sont pas en mesure de travailler. Y compris dans le cas d'un revenu de solidarité comme le RSA, il existe des mécanismes économiques d'encouragement au travail : « si vous ne travaillez pas, vous percevez une allocation. Si vous travaillez, même un peu, on fait en sorte que vous y gagnez plus. Justement pour encourager le travail. »

La conjoncture économique installée depuis 40 ans rend l'accès à l'emploi, c'est-à-dire à une position sociale permettant le travail, de plus en plus difficile, en particulier pour les jeunes (25 % des actifs âgés de 15-24 ans sont au chômage contre 10 % des 25-49 ans).

Le travail est et reste une valeur cardinale. Les jeunes, comme les autres générations souhaitent

« Les jeunes, comme les autres générations, souhaitent accéder au travail. D'une certaine manière on peut dire qu'ils le valorisent d'autant mieux qu'ils cherchent un travail qui leur plaise. »

accéder au travail. D'une certaine manière on peut dire qu'ils le valorisent d'autant mieux, qu'ils cherchent un travail qui leur plaise.

2. OÙ SONT LES NEET ?

Ni en emploi, ni en formation, ni en stage. Certains font entrer dans cette catégorie, des jeunes fils et filles de famille, un peu déboussolés, à l'issue de leurs études. C'est une erreur analytique et politique, dans la mesure où être perdu et ne pas savoir quoi faire de sa vie, quand on habite le 6^e arrondissement et qu'on a un Master 2 de philosophie n'expose pas aux mêmes risques que quand on a arrêté l'école à 16 ans et qu'on vit à la Grande Borne, à Grigny.

Ni en emploi, ni en formation, ni en stage, les jeunes caractérisés par l'expression Neet ont des parcours jalonnés par un cumul de difficultés. Aux difficultés économiques héritées, s'ajoutent bien souvent des ruptures scolaires et un rapport à l'école difficile. Aux petites humiliations du quotidien s'ajoutent bien souvent des échecs et des mises à l'écart. De manière générale, on observe que ces jeunes ont la plupart du temps des parcours hyper-institutionnalisés au sens où, ils ont eu des contacts répétés avec les institutions. Ils ont connu une succession d'accompagnements et de prises en charge, plus ou moins contraintes. Des enquêtes antérieures portant sur le traitement de l'absentéisme scolaire ou sur la Garantie jeunes³ ont pu montrer que cette hyper-institutionnalisation structure le rapport au monde de ces jeunes. Depuis le plus jeune âge pour certain-es, les différents services et structures qu'ils et elles ont côtoyé les ont soumis-es à l'« injonction biographique », à la logique du « projet professionnel », à l'individualisation de la prise en charge et à la



2 L'expression qui signifie littéralement « enfant du numérique » est employée pour définir les personnes nées à la fin des années 1980, ayant grandi dans une société où les outils numériques (internet, réseaux sociaux...) sont communément utilisés.

3 Couronné Julie, Sarfati François, « Une jeunesse (in)visible : les « Neets vulnérables » de la Garantie jeunes », Travail et emploi, 2018/1 (n° 153), p. 41-66. DOI : 10.4000/travailemploi.7905. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2018-1-page-41.htm>

contractualisation. Ces injonctions, qui structurent l'action publique depuis une vingtaine d'année, ont des effets : elles transforment le rapport au travail et à l'emploi de ces jeunes dits Neet et leur manière de percevoir l'accompagnement, les aides sociales et la place qu'ils occupent dans la société.

Il convient par ailleurs d'insister sur le fait, qu'en dépit d'être, provisoirement, ni en emploi, ni en formation, ni en stage, ils sont nombreux à avoir déjà été confrontés au monde du travail, que ce soit dans le cadre de petits boulots et d'emplois précaires ou en menant une série d'activités appartenant, pour le dire de manière pudique, à l'économie plus ou moins informelle.

3. DANS LE MILLE-FEUILLE DES DISPOSITIFS

Antoine Dulin et Célia Verot montrent dans le rapport du Conseil économique social et environnemental, « *les jeunes passent d'un statut à l'autre, d'un dispositif à un autre, d'une "case administrative" à une autre - statuts qui les protègent, mais aussi les enferment, créent des ruptures de prise en charge, et font de la jeunesse un parcours d'obstacle* »⁴. Au-delà du parcours d'obstacles, ces accompagnements visent toujours à encourager les individus à se prendre en charge eux-mêmes, à choisir leurs propres fins et à construire les outils pour les atteindre. Mais les institutions qui mettent en œuvre ces accompagnements contraignent les personnes accompagnées à agir, au nom de leur bien et au nom de la société.

L'accompagnement est pensé comme une occasion pour l'individu de trouver un appui pour résoudre ses propres difficultés. La figure du pauvre responsable de son état de pauvreté parce qu'il est passif et qu'il ne se prend pas lui-même en charge sert bien souvent de repoussoir dans les discours politiques. Un bon pauvre est celui qui est considéré comme actif. Celui qui souffre

du fait de son indolence ne mérite pas de recevoir de l'aide. Cette approche consensuelle de la pauvreté conduit les responsables politiques à inventer des dispositifs individualisés reposant sur l'idée de rendre les jeunes acteurs de leur parcours. Il ne s'agit plus pour les accompagnateurs et accompagnatrices de travailler *sur* autrui, en un mot de les prendre en charge, mais de travailler *avec* autrui, c'est-à-dire de les encourager à se mettre eux-mêmes en mouvement.

4. LAISSER LA PLACE AUX EXPÉRIMENTATIONS DES JEUNES

« Fondamentalement, il me semble toujours préférable, non pas de demander à des jeunes de se projeter, mais davantage de procéder à des expérimentations de quelques natures que ce soit. »

Si les dispositifs d'accompagnement des jeunes sont pensés comme individualisés et reposant sur leur autonomie, il n'en reste pas moins que les professionnel.le.s de jeunesse doivent s'organiser pour produire un service individualisé de masse. Ils doivent dans le même temps faire avec des difficultés très personnelles – autrement dit, faire du sur-mesure – et répondre à une quantité importante de demandes. Et si beaucoup de ces professionnel.le.s ont un rapport militant ou politique à leur travail, les objectifs quantitatifs qui leur sont assignés les invitent à optimiser leur intervention, au risque de ne plus être en mesure d'innover dans l'accompagnement.



⁴ Dulin A., Vérot C., 2017, Arrêtons de les mettre dans des cases. Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse, Rapport au Premier ministre.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

LA MISSION INTERCOMMUNALE VERS L'EMPLOI

Par Djamel Cherad, directeur de la MIVE



« La Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE) offre une intervention territorialisée auprès des publics de 16 à 25 ans, ainsi que les plus de 25 ans sur conventions spécifiques, avec un engagement clair : l'accueil, le conseil et la proposition de solutions personnalisées, avec comme objectif prioritaire, l'Emploi. La MIVE est Implantée sur un territoire de 7 communes : Corbeil-Essonnes, Etolles, Le Coudray-Montceaux, Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine, Saint-Germainles-Corbeil, Soisy-sur-Seine avec Trois lieux d'accueil à Corbeil-Essonnes (Centre-Ville, les Tarterêts et La Nacelle) et des permanences décentralisées dans les communes partenaires. »

« Il faut susciter l'intérêt des jeunes en leur offrant des expériences qui leur donnent envie d'un changement. »

Quels constats ?

- Un système qui s'intéresse le plus souvent aux jeunes déjà autonomes mais trop peu à ceux qui n'ont pas forcément les codes.
- **Les jeunes ont des difficultés à se projeter** car ils vivent au jour le jour, empêtrés dans des difficultés.
- **Une mobilisation des jeunes conditionnée par notre capacité à susciter leur intérêt.**
- **Une méthode d'accompagnement qui doit évoluer** pour ne pas rester limitée à une approche par le seul projet professionnel. Cet aspect est en effet que la phase finale d'un processus d'accompagnement du jeune.
- **Un besoin de recréer du lien avec les jeunes** qui restent à côté des dispositifs d'aide.

Les principes d'accompagnement des jeunes

- **Susciter l'intérêt des jeunes en leur offrant des expériences** hors les murs. L'objectif est de permettre aux jeunes d'avoir un « déclic » leur donnant envie d'un changement.
- Porter une attention sur le développement personnel afin d'éveiller les jeunes : **leur montrer que le monde est ouvert et que des choses sont possibles.**
- Faire des choses « extraordinaires » pour **les sortir de leur quotidien** (création d'une web-série, programme « banlieue coopération », sport, théâtre, construction) et leur permettre de se découvrir.
- **Laisser le droit aux jeunes de tâtonner, de découvrir, tout en étant à leurs côtés** (du repérage à l'accompagnement, jusqu'au suivi).

→ CREATION D'UN METIER DE CHARGE.E D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

Le.la chargé.e d'accompagnement spécifique repère les jeunes en difficulté et leur propose un **accompagnement renforcé mêlant prise en charge individuelle et collective.**

En savoir plus



« Ce qui fait que l'on réussit dans la vie, ce sont souvent des rencontres que l'on a faites. Ces jeunes ne rencontrent pas souvent des gens qui croient en eux. C'est cela qui peut provoquer un "décliv". »

Djamal Cherad, sur le rôle des chargés d'accompagnement spécifiques.

Une action phare : la démarche de la socialisation à l'Emploi



Le projet repose sur 5 phases distinctes :

- Repérage, médiation et socialisation ;
- Levée des freins, travail sur l'autonomie ;
- Projet et découverte métiers ;
- Connexion à l'entreprise, accès à l'emploi ;
- Suivi dans l'emploi.

En savoir plus



« "De la Socialisation à l'Emploi" est une démarche portée par la MIVE résultant d'un appel à projets du Plan d'Investissement dans les Compétences et réunissant un consortium de douze membres. Le champ d'intervention de la démarche recouvre 19 Quartiers Politique de la Ville de Grand Paris Sud.

La première étape consiste à repérer les jeunes dits "invisibles", âgés de 16 à 29 ans et habitant en Quartiers Politique de la Ville et zones rurales, étant ni en emploi, ni en étude ni en formation. Portant sur 3 années, l'objectif fixé est de 900 jeunes repérés dont 800 seront accompagnés entre 18 et 24 mois.

Une fois identifiés, les jeunes intégreront un parcours personnalisé dans le but de les rendre plus autonomes et d'atteindre une insertion professionnelle durable. La mise en place d'une offre de service modulable, en fonction des besoins du jeune, s'appuiera sur la mutualisation des expertises propres et complémentaires des acteurs du projet. »



« Faire confiance aux jeunes et à leurs intelligences, une condition nécessaire pour que les jeunes aient un « décliv » les engageant dans la société. »

Djamal CHERAD

Directeur de la Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE)

Tout d'abord conseiller au sein du quartier des Tarterêts, il a par la suite pris les fonctions de direction du Pôle d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) devenu la mission locale.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

OSER, PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Par Coralie Benard, directrice de l'association OSER



« L'association de prévention spécialisée OSER accompagne les jeunes de 11 à 25 ans pour les soutenir dans leurs démarches et projets de vie (recherche d'emploi, scolarisation, démarches administratives...)

Les éducateurs sont également disponibles pour écouter, discuter et conseiller les jeunes qui font face à des problématiques de tous ordres. »

OSER est implanté sur les territoires de Grigny, Ris-Orangis, Evry-Courcouronnes et Corbeil-Essonnes.

Quels constats ?

- Existence d'un paradoxe : c'est au public le plus vulnérable que l'on demande de se responsabiliser
- Une logique de prestation et de guichet avec des techniciens des dispositifs qui ne sont pas forcément des techniciens de l'accompagnement.
- Concernant la mobilisation des jeunes dits « invisibles » (mais qui sont largement visibles par les éducateurs de rue), il existe de très nombreux dispositifs mais qui n'ont pas forcément les bonnes « entrées » pour s'adresser aux jeunes.
- Des difficultés à échanger avec le monde de l'entreprise et des préjugés qui limitent l'ouverture de ce monde aux jeunes accompagnés (sauf dans le milieu de la logistique).
- Prise de l'accompagnateur/travailleur social dans l'ambivalence de ce qu'un système permet de proposer à cette jeunesse et leurs besoins.
- Difficulté à sortir les jeunes d'une vision limitée des choses, à les accompagner vers leur autonomie.
- Besoin d'un autre imaginaire dans l'accompagnement, qui permet de respecter le rythme des jeunes.

« Repenser l'échange avec le jeune autour de ce dont il a besoin pour se sentir bien, pour son bonheur. »

Les principes d'accompagnement des jeunes

- Accompagner dans le temps long (ce qui permet de penser des seuils)
- Être attentif au regard que l'on porte sur les jeunes des quartiers : ne pas oublier que ces jeunes sont aussi en train d'apprendre (ils sortent juste de l'enfance) et qu'il n'est pas réaliste de vouloir les responsabiliser à l'excès.
- Aider les jeunes à formuler leurs besoins et demander de l'aide.
- Accompagner les jeunes dans leurs expérimentations (échecs et réussites).
- Echanger avec les jeunes sur ce dont ils ont besoin pour leur bonheur.
- Changer la relation que les jeunes ont l'habitude d'avoir avec les institutions. Grâce à une démarche sans entretien, permettre au jeune de parler de lui, de ce qu'il a fait et de son vécu et de ne pas limiter sa présentation à ses difficultés. L'objectif est que le jeune puisse réaliser, par lui-même, quels sont ses valeurs et ses compétences.

DÉONTOLOGIE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

« Faire pour : un tremplin à l'établissement de la relation et de la reconnaissance mutuelle. »

L'« aller vers »...

La démarche de l'« aller-vers » consiste à **se rendre dans le milieu de vie des jeunes**, d'investir les quartiers, d'aller là où ils se regroupent. Ce « travail » de rue permet aux éducateurs de la Prévention spécialisée **de faire le premier pas dans la rencontre** et donne ainsi aux jeunes qui ne se déplacent plus vers les institutions et s'isolent des adultes une marque de volontarisme. L'« aller-vers » s'inscrit dans une absence de mandat.

... et le « faire avec »

Le « faire avec » tient de l'aller-vers. **Les éducateurs prennent les jeunes tels qu'ils sont, avec leurs attitudes, leurs demandes.** La relation démarre sans procédure et sans enjeu normatif pour le jeune.

« Faire avec » le rythme du jeune c'est lui **insuffler une dynamique mobilisatrice tout en sachant attendre qu'il soit prêt à s'engager dans ses démarches.** C'est parfois accepter d'être spectateur de ses « dérives ».

Dans le processus d'accompagnement, faire avec c'est faire ensemble, « côte à côte ». L'accompagnement ne se limite pas à des procédures d'orientation, mais implique l'accompagnement physique des jeunes dans la durée. Cette démarche originale et novatrice pour ce public, permet **la libre adhésion**. Dans ce contexte, les jeunes sont susceptibles de suivre les conseils des éducateurs ; alors qu'ils ne les accepteraient sans doute pas d'autres adultes.

L'accompagnement est un long processus. Commencer par « faire pour » est une étape qu'il ne faut pas envisager comme contre-productive en terme éducatif, mais comme **un tremplin à l'établissement de la relation et de la reconnaissance mutuelle.** »

En savoir plus



« Nous avons besoin d'un changement d'imaginaire permettant de penser la jeunesse comme une ressource et non comme un problème. »

Coralie BENARD
Directrice de l'association OSER

RETOUR D'EXPÉRIENCE

MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Par Michelle El-Guennouni, coordonnatrice pédagogique ingénierie formation,
Mission de lutte contre le décrochage scolaire Centre Essonne



La Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) est un dispositif scolaire de prévention contre le décrochage au sein des établissements publics locaux d'enseignement (EPL).

Elle intervient « en amont et en aval de la rupture de formation. En amont, elle prévient les ruptures de formation en anticipant sur les causes de sortie sans qualification des élèves de 16 ans et plus. En aval, elle repère les jeunes qui sont sortis depuis moins d'un an avant l'obtention d'un premier niveau de formation, les accueille, les remobilise dans une dynamique de formation et prépare les bases d'une qualification. »

Quels constats ?

- Les jeunes décrocheurs au collège : un **public très compliqué qui veut quitter l'école et s'émanciper très tôt.**
- Difficultés à travailler avec des jeunes **absents**, et qui ne sont **pas forcément en demande d'une solution scolaire.**
- Des **problématiques spécifiques** de dépendances aux écrans, de comportements délinquants ou de jeunes filles qui s'exposent sexuellement sur les réseaux.
- Nécessaire **disponibilité** pour accompagner les jeunes dans le temps long.
- Un accompagnement qui ne peut se faire sans un **partenariat** avec les différents adultes qui accompagnent ces jeunes.

« Reconstruire un parcours avec ces jeunes qui n'ont plus le goût de l'école. »

« Le travail offre une possibilité d'épanouissement personnel et d'ascension sociale. »

Les principes d'accompagnement des jeunes

- **Mettre le jeune au centre** par rapport à une famille, un réseau de professionnel.le.s. L'objectif est de **créer un partenariat pour soutenir le jeune.**
- **Des outils construits au sein de l'éducation nationale** pour aider les jeunes à se raccrocher tel que le **parcours aménagé en formation initiale** qui permet de donner de l'oxygène à des jeunes qui ne se sentent pas bien dans le système.
- **Repérer le plus tôt** les jeunes qui décrochent et s'éloignent de l'école en travaillant de plus en plus avec les collègues.
- **Reconstruire un parcours** avec ces jeunes qui n'ont plus le goût de l'école.

Une action phare : le Pôle Innovant Lycéen

Michelle El-Guennouni, a assuré, en tant que personnel MLDS désireuse de développer en Essonne des projets pour les jeunes en situation de décrochage, un échange continue pendant une année avec le pôle Innovant Lycée (PIL), au sein du lycée Lazare Ponticelli. C'est dans ce cadre que ce projet est présenté ici.



« Le Pôle Innovant Lycéen (PIL) est une **Structure publique de Retour à l'Ecole (SRE)** non diplômante, qui propose **une scolarité pour un retour en projet en une année**. Rattachée à l'Académie de Paris, elle a été hébergée au sein du lycée Lazare Ponticelli dans le 13^e pendant dix années, elle a déménagé dans la cité scolaire François Villon, 16 bis avenue Marc Sangnier, dans le 14^e, près de la porte de Vanves.

Le Pôle Innovant Lycéen accueille depuis 2000 des décrocheurs franciliens âgés de 16 ans minimum et volontaires pour revenir dans l'école.

Accompagnés individuellement en tutorat par l'équipe éducative tout au long de l'année, **les élèves du PIL travaillent autour de la construction de leur projet personnel, qu'ils peuvent**

tester notamment au travers de stages pour se projeter dans une formation choisie et cohérente (retour en formation initiale, générale ou professionnelle, apprentissage, vie active...).

Le Pôle Innovant Lycéen est composé de cinq classes, qui offrent autant de vecteurs de décrochage. [...]

Il est également possible d'effectuer un service civique au sein de l'établissement, qui dispose d'une **grande Recyclerie** (vélo, mobilier et déchets des équipements électriques et électroniques.) »

En savoir plus



Un aspect valorisé par Michelle El-Guennouni est la mise en place, au sein du PIL, d'**ateliers fondés sur des expériences concrètes à vocation professionnelle** donnant du sens à l'engagement personnel du jeune dans sa démarche d'orientation, dans la construction de son projet et la remobilisation de ses apprentissages. **Les ateliers proposés s'inscrivent tous dans une démarche de développement durable** (réparation de matériels, montage de batteries électriques sur des bicyclettes et relooking de vieux meubles) inscrivant l'expérience au sein du PIL dans **les futurs défis de notre activité économique et sociale**.

« Réformer le système et mettre des actions-recherches pour prendre en charge ces jeunes me paraît indispensable. »

Michelle El-Guennouni

Coordonnatrice pédagogique ingénierie formation, Mission de lutte contre le décrochage scolaire Centre Essonne

Madame El-Guennouni est issue de la formation dans l'Education Nationale sur les chantiers action-recherche dans le cadre de la validation des acquis professionnels devenue validation des acquis d'expériences.

PRÉSENTATION

PLAN « 1 JEUNE 1 SOLUTION »

Par Isabelle Viot-Bichon,
Directrice de projet auprès du préfet délégué à l'égalité des chances de l'Essonne.



#1jeune1solution

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations.

Ce plan se décline en trois axes : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir, accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion.

Présentation des dispositifs et des chiffres essonniens pour les différents axes du plan « 1 jeune, 1 solution ».

L'axe I, faciliter l'entrée dans la vie professionnelle est constitué des différents dispositifs suivants :

- L'Aide à l'Embauche Jeune (AEJ) qui permet la compensation de charges de 4 000 € pour tout jeune recruté. Cette mesure a pris fin le 31 Mai 2021. Il a concerné 102 000 jeunes en Île-de-France (IDF) dont 8 400 en Essonne (soit un objectif atteint à 98%) ;
- L'aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant à hauteur de 5 000 € pour un jeune de moins de 18 ans, et de 8 000 € pour un jeune de plus de 18 ans. Pour les apprentissages cela a concerné 194 000 jeunes en IDF dont 14.450 en Essonne. Pour les contrats professionnels 22 000 jeunes ont bénéficié du dispositif dont 1 050 en Essonne. Cette mesure est prolongée jusqu'au 31 juin 2022.
- L'Emploi franc + qui a pour objectif de favoriser l'embauche des jeunes habitants en quartier prioritaire. Cette aide est versée semestriellement par Pôle Emploi à l'employeur. Le montant de l'aide s'élève à 17 000 € sur 3 ans pour un recrutement en CDI et à 8 000 € sur 2 ans pour un recrutement en

CDD de 6 mois minimum (5 500 € la 1^{ère} année, puis 2 500 € l'année suivante). Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat. 783 jeunes ont bénéficié de cette aide en IDF dont 77 en Essonne (soit un objectif atteint à 200 %). Cette mesure a pris fin le 31 mai 2021.

L'axe II, orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir, a pour objectifs de proposer :

- de nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes à destination des jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;
- des formations qualifiantes pour répondre aux besoins du secteur du soin et de la santé ;
- des formations numériques pour les jeunes non qualifiés.

En France 460 000 formations ont été prescrites par Pôle Emploi ou par les missions locales. En IDF, l'objectif était de 54 900 formations. Ce dispositif a été un succès avec 78 700 formations réalisées dont 7 400 en Essonne (4 300 par Pôle Emploi et 3 100 par les missions locales).

Ces formations sont financées dans le cadre du plan d'investissement pour les compétences (PIC), qui se décline régionalement en pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC).

Cet axe II comprend également les Promos 16-18 de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA). Il s'agit de parcours personnalisés sur 4 mois pour des jeunes décrocheurs entre 16 et 18 ans. 652 jeunes en ont bénéficié en IDF dont 54 en Essonne.

L'axe III, accompagner des jeunes éloignés de l'emploi a pour objectif la construction des parcours d'insertion.

900 000 parcours d'insertion ont été réalisés en France dont 150 000 en IDF.

Concernant les contrats aidés, les Parcours Emploi Compétences (PEC) Jeunes qui s'adressent au secteur non marchand permettent une aide financière à hauteur de 65 % du SMIC, pour un temps partiel de 20h en CDI ou en CDD de 12 mois et une aide financière à hauteur de 80 % du Smic pour jeune résidant en QPV.

Le PEC Jeunes a bénéficié à 2 300 jeunes en IDF dont 330 en Essonne (objectif non atteint).

Les Contrats Initiative Emploi (CIE) Jeunes permettent pour leur part une aide à hauteur de 47% du SMIC pour des contrats à temps partiel de 30h CDI ou en CDD de 10 mois. Le CIE Jeunes a bénéficié à 10 430 jeunes en IDF dont 1 540 en Essonne (objectif dépassé).

Enfin, quelques chiffres concernant les mesures portées par Pôle Emploi ou les missions locales :

- L'insertion par l'activité économique (IAE). 5 000 jeunes concernés en IDF dont 700 en Essonne (objectif dépassé).
- Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). 69 000 jeunes concernés en IDF dont 8 200 en Essonne (objectif dépassé).
- La Garantie Jeunes. 22 000 jeunes concernés en IDF dont 2 800 en Essonne (objectif doublement atteint à 89%).
- L'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ). 38 000 jeunes concernés en IDF dont 4 400 Essonne (objectif dépassé).

Depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose un accompagnement des 16-25 ans en catégorie NEET. Ce dispositif, qui remplace la Garantie Jeune comprend :

- Un accompagnement par un.e conseiller.e dédié.e ;
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaines ;
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois.

En savoir plus sur le CEJ

Une action phare : l'expérimentation Territoires Zéro Décrocheur

L'expérimentation Territoires Zéro Décrocheur est un **projet essonnien** en cours d'élaboration. Ce projet, piloté par Mme Viot-Bichon, est à construire avec les professionnels de terrain.

Il a pour objectifs :

- **L'élaboration dans la durée d'un suivi de parcours** grâce à un suivi de cohorte ;

- **Le recensement** des ressources, des dispositifs et des instances, **la formulation d'un diagnostic et des propositions d'amélioration** ;
- La constitution **d'une instance de pilotage dédiée à la lutte contre le décrochage scolaire** des 16-25 ans ;
- Un investissement plus important **des actions centrées sur les 16-25 ans dans le cadre des cités éducatives.**



Isabelle VIOT-BICHON

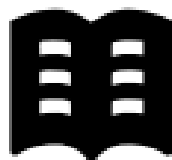
Directrice de projet auprès du préfet délégué à l'égalité des chances de l'Essonne en charge de l'expérimentation territoires zéro décrocheur.

Membre du corps de l'inspection du travail, experte en pilotage des politiques publiques d'emploi et d'insertion, son parcours au service des jeunes en difficulté est riche de nombreuses expériences concrètes.

POUR ALLER PLUS LOIN



BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAFIE



ARTICLES SCIENTIFIQUES

FRANOU Quentin, « Neet, des ressources et des conditions de vie hétérogènes », *INJEP Analyses & Synthèses*, 21/01/2020, 4 p. [EN SAVOIR +](#)

JUNEL Bernard, « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes. » *INSEE FOCUS*, No 229, Paru le : 26/03/2021 [EN SAVOIR +](#)

REIST Cindy, « Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (neet) : quels profils et quels parcours ? » *DARES ANALYSES N°006*, 7 février 2020 [EN SAVOIR +](#)

DANNER Magali, GUEGNARD Christine, JOSEPH Olivier, « Les jeunes NEET : résistances et évolutions sur vingt ans », *Formation emploi*, 2020/1 (n° 149) [EN SAVOIR +](#)

GIRET Jean-François, JONGBLOED Janine « Les jeunes en situation de NEET : le rôle des compétences de base » *Céreq Bref*, n° 413, 2021, 4 p [EN SAVOIR +](#)

COURONNE Julie, SARFATI François, « Une jeunesse (in)visible : les « Neets vulnérables » de la Garantie jeunes », *Travail et emploi*, 2018/1 (n° 153), p. 41-66. [EN SAVOIR +](#)

BONNARD Claire, GIRET, Jean-François & KOSSI, Yann « Risque d'exclusion sociale et ressources des jeunes NEET. » *Economie et Statistique/Economics and Statistics*, (514-515-516), 2020, 133-154. [EN SAVOIR +](#)

BERTHET, Thierry, LONGO, Maria Eugenia, BIDART, Claire, et al. « Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité. Dynamique sociales, action publique et expériences individuelles en France et au Québec. » 2021. Rapport de l'INJEP [EN SAVOIR +](#)

PODCASTS & VIDEOS

DUVOUX Nicolas, « Ni en emploi, ni au chômage, ni en formation, qui sont les neet ? », podcast proposé par l'Unédic. 2021 [EN SAVOIR +](#)

TERRE Dominique et FRANCOU Quentin « Neet, de quoi parle t-on ? », web-conférence proposée par Plateforme d'Observation Sociale Occitanie [EN SAVOIR +](#)





L'activité de RESSOURCES URBAINES s'inscrit dans le réseau national des centres de ressources politique de la ville. A ce titre, il construit et met en œuvre un projet associatif qui répond au cadre de référence des centres de ressources. Ce document, co-construit par les centres de ressources et le CGET, distingue 3 MISSIONS :

1

ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEUR.RICE.S

2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

3

**CAPITALISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE
ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCES.**

Ces missions sont principalement investies par le CRPVE au service des 3 piliers thématiques des contrats de ville que sont la cohésion sociale, le renouvellement urbain et le cadre de vie, ainsi que le développement économique et l'emploi.